

Des Vikings au lac Paladru ?

Les traits "nordiques" de l'habitat seigneurial de Colletière

Joel Supéry

Bordeaux, 21 septembre 2023



La fouille de Colletière au sud du lac Paladru (Isère) menée par Michel Colardelle permit de mettre à jour un site exceptionnel. Ce site fut considéré comme "typique" et révélateur du glissement vers la féodalité. Le "chevalier-paysan" montant en puissance en quelques décennies jusqu'à devenir un "seigneur". Or, il existe de nombreux éléments archéologiques rattachant ce site au monde nordique. Pourtant, l'origine nordique du colon n'a pas été envisagée par l'archéologue. En effet, une telle hypothèse serait complètement sortie du cadre forgé par le discours historique académique.

L'hypothèse nordique paraît absurde au premier abord : les Vikings étaient des pillards qui écumèrent les rivages atlantiques et un colon scandinave s'installant au cœur des Alpes est inconcevable. Pourtant, la question mérite d'être posée : le colon de Paladru aurait-il pu être d'origine scandinave ?

Pourquoi poser cette question ?

La fouille subaquatique menée pendant près de 40 ans au lac Paladru à partir des années 1970 sur le site de Colletière a concerné un habitat seigneurial bâti dans une zone marécageuse en bordure du lac. Michel Collardelle, archéologue en chef de cette fouille fondatrice de l'archéologie subaquatique française estime que le site aurait été bâti vers 1006 et occupé jusque dans les années 1040. A cette date, une montée des eaux du lac aurait contraint les colons à abandonner le site et à s'installer à un kilomètre de là sur une colline où un château de terre sera édifié. Michel Collardelle regarde ce site comme caractéristique d'une période transitoire vers la féodalité, puisque

le chevalier-paysan qui s'installe là devient peu à peu un véritable seigneur. Cette analyse est parfaitement cohérente et logique. Il est naturel d'établir une généralité à partir d'un cas d'espèce. Il s'agit d'une démarche scientifique de chercheur. Cette découverte permet d'émettre un hypothèse, et cette hypothèse doit être validée ou infirmée par les découvertes réalisées sur le site et ailleurs. La fouille menée par Michel Collardelle a permis de reconstituer une grande partie du mobilier et du mode de vie d'un chevalier-paysan de l'an Mil. Cette fouille et son produit sont devenus l'étalon de toute fouille menée en France sur un site du Haut Moyen Âge¹. Or, en Aquitaine, une fouille a été menée récemment sur un site dont les artefacts correspondent de très près à ceux découverts à Colletière. Ce site est l'habitat seigneurial de Pineuilh (Gironde) sur les bords de la Dordogne. Or, nous pensons que cet habitat serait celui d'un colon d'origine scandinave².

Des similarités évidentes avec l'habitat seigneurial de Pineuilh.

En 2001, lors des travaux d'aménagement de la rocade de Saint Foy la Grande, les vestiges d'un habitat seigneurial furent découverts dans les marais. Comme à Colletière, les objets en bois et cuir avaient été préservés par l'humidité ce qui a permis aux archéologues menant la fouille Vincent Bernard et Frédéric Prodéo de fournir une datation précise au moyen de la dendrochronologie. Le site avait été bâti entre 977 et 984, soit près de 30 ans avant le site de Colletière. Selon les mots de Frédéric Prodéo, cette fouille *"a fourni l'occasion d'assouvir cette faim au-delà des espérances, par la découverte d'une « motte », représentative de ce modèle architectural florissant avec l'émergence du féodalisme médiéval"*.³



Reconstitution numérique de l'habitat seigneurial de Pineuilh (Gironde)

L'archéologue constate quelques spécificités : *"Toutes périodes confondues, la hache est le seul outil utilisé en charpenterie [...] L'utilisation de la scie, appartenant à un système technique et symbolique radicalement différent, n'est absolument pas attestée pour la charpenterie"*. Il ne s'agit pas d'un constat quelconque. La scie appartient au monde romain et franc. Cela suggère que l'auteur de cette implantation est étranger à ce monde. Il ajoute : *"L'équipement militaire abondant témoigne*

1 Colardelle Renée, Colardelle Michel, Leboutet L., Olive Philippe, Olive Claude, Lundström-Baudais Karen. L'habitat médiéval immergé de Colletière à Charavines (Isère). Premier bilan des fouilles. In: Archéologie médiévale, tome 10, 1980. pp. 167-269;

2 Joël Supéry, Une maison viking découverte dans la vallée de la Dordogne ,Academia.edu, le 11 novembre 2021

3 Vincent Bernard et Frédéric Prodéo avec les collaborations de Y. Le Digol, P. Mille et F. Épaul, Pineuilh « La Mothe » (Gironde, France), la résidence d'un seigneur campagnard de l'an Mil p. 418 in *Entre archéologie et écologie, une Préhistoire de tous les milieux. Mélanges offerts à Pierre Pétrequin Presses universitaires de Franche-Comté, 2014.*

d'un statut de chevalier, qui n'aurait pas dépareillé aux côtés de Guillaume le Conquérant, tel qu'on le voit sur la tapisserie de Bayeux (selle, éperons, mors articulé, lances de jet et d'estoc, arc, arbalète, dagues, olifants)" (p.423). Ainsi, les artefacts découverts pourraient être ceux d'un Normand.

L'archéologue note ensuite : "La partie résidentielle se compose d'une enceinte circulaire d'une vingtaine de mètres de diamètre, délimitée par un fossé raccordé au marais (fig. 1). Au terme de plusieurs périodes de creusement, les « douves » atteindront finalement 12 m de large, avec une profondeur très faible, environ 1,5 m". Puis, il note : "Peu de temps avant le milieu de xie siècle, la mise en place d'une motte remplace le talus annulaire initial". Suggérant clairement que ce type de talus annulaire aurait précédé l'édification de la motte castrale qui ne tardera pas à recouvrir l'Europe occidentale. L'archéologue va chercher des éléments de comparaison et découvre une correspondance : „L'évolution observée à Pineuilh est très proche de celle qui a été reconnue par J. Le Maho à Mirville (Seine-Maritime), avec un état initial à petit fossé et talus annulaire interne, précédant la mise en place d'une butte (Le Maho 1983, 1984). (p.423). Ainsi l'habitat seigneurial de Pineuilh ressemble à un habitat déjà identifié en Normandie...

Ainsi, Vincent Bernard et Frédéric Prodéo rapprochent le chevalier-paysans des chevaliers de la tapisserie de Bayeux et le site annulaire cerné par des douves du site fouillé par Jacques le Maho à Mirville (Seine maritime). Ils constatent que les charpentiers n'ont pas utilisé la scie, mais uniquement la hache, comme les Scandinaves. Malgré ces éléments concordants et convergents vers une origine nordique du colon, les archéologues préfèrent présumer que le site est " essarté [...] par un personnage [...] vraisemblablement issu d'une aristocratie locale carolingienne"... L'hypothèse scandinave est écartée sans même être envisagée.

Pourtant, cette hypothèse était légitime au regard des sources : à l'époque de la construction de cet habitat seigneurial (975-981), Frotaire, l'évêque de Périgueux (976-991) fit ériger cinq châteaux autour de sa cité pour s'opposer aux Vikings suggérant clairement que les hommes du Nord sont encore dans la région 130 ans après la prise de Saintes en 845 et celle de Bordeaux en 848...

Anno Incarnationis Dominicae noningentesimo septuagesimo sexto (976), Froterius Episcopus ab Hugone Capetio Francorum Rege Petragoras missus est, & rexit Ecclesiam annos XIV, menses VI, dies III. Obiit autem anno Domini DCCCCXCI (991). VI Idus Decembris & sepultus est in Basilica S. Frontonis. Hic Episcopus magnum Monasterium S. Frontonis aedificare coepit atque castrum Agoniacum (Agonac), Craoniacum (Crognac), Albam Rocham (Auberoche), rupem S. Christophori (La Roque Saint Christophe), rupem de Basiliaco (Bassilac), ut essent munimen & refugium contra Normannos (refuge contre les Normands) tunc temporis paganis erroribus aberrantes; tempore hujus corpus S. Frontasii Martyris per visionem revelatum est cuidam viro religioso ejusdem Ecclesiae Canonico; locus tamen in quo jacebat propter guerrarum frequentes discursus penitus ignorabatur. Ad ultimum iste Episcopus a Praeposito suo jugulatus est in loco qui dicitur Morcinq, qui est in Parrochia de Coursiaco.⁴

⁴ *Fragmentum de Petragoricensibus Episcopis; Sive Epitome gestorum quorundam Ecclesiae Petragoricensis Praesulum. Ex duobus Apographis calamo exaratis*, ed. P. Labbe, *Novae Bibliothecae Manuscriptorum Librorum*, vol. 2 (1657), pp. 737-40, at p. 737. For a French 'translation' see Abbé Riboulet, 'Fragmentum de episcopis petragoricensibus ex duobus apographis calamo exaratis', *Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord*, vol. 4 (1877), pp. 158-61, at p. 158. See also J. Dupuy, *L'Estat de l'Eglise du Périgord depuis le christianisme* (Périgueux, 1629), pp. 218-9. Also useful is A. Massoni, 'La fondation du chapitre de Saint-Astier et les débuts de la collégiale'.



La création de ces forteresses témoigne d'une période d'affrontement avec les hommes du Nord à une époque tardive (60 ans après le traité de Saint Clair sur Epte). Pourtant, ce texte n'est pas pris en compte par les archéologues. La raison en est simple : l'historiographie a choisi de l'ignorer... Le médiéviste Frédéric Boutouille préfère considérer que cette information ne doit pas être prise pour argent comptant. *"Ces Normands peuvent être venus par la vallée de l'Isle, donc du Bordelais. Mais on sait aussi que ce type de justification, c'est-à-dire le besoin de se protéger contre les Normands par la construction de châteaux, est un topos fréquemment mis en avant afin de masquer d'autres motivations puisque le programme de Frotaire [...] s'inscrit dans une période de territorialisation et d'ancrage spatial des pouvoirs"*. En d'autres termes, plutôt que d'analyser cette information, l'historien suggère que le scribe a eu recours à un *topos* et a « inventé » la présence des Normands pour justifier la construction des châteaux.⁵ Il est remarquable de constater que face à une source qui les dérange, certains historiens préfèrent mettre en doute l'intégrité du scribe plutôt que de questionner leurs idées reçues.

Ce témoignage -si on considère que son auteur était un scribe intègre- signifie que le colon de Pineuilh s'installe dans les marais durant une période troublée qui voit s'affronter Chrétiens et hommes du Nord dans la région périgourdine. On sait que les hommes du Nord seront définitivement vaincus en 982 à Taler près de Dax. Le témoignage du scribe n'est donc en rien incongru. Ce texte fournit pourtant un élément essentiel à la compréhension du site. Jamais un colon chrétien ne se serait installé dans les marais. Il aurait choisi une terre agricole fertile, loin d'un fleuve synonyme de danger. Le colon qui s'installe dans les marais est un colon méfiant qui se met à l'abri dans les marais près d'une échappatoire fluviale. Il est logiquement un colon d'origine scandinave installé dans la région depuis des décennies qui ne veut pas quitter un terre qui est

⁵ Frédéric Boutouille, *Par peur des Normands, Les Vikings à Bordeaux et la mémoire de leurs incursions*. Revue archéologique de Bordeaux, tome IC, année 2008, p.23-38.

devenue la sienne. Cela expliquerait pourquoi tous les éléments répertoriés sur ce site nous rapprochent invariablement du monde nordique.

La principale objection que l'on peut opposer à cette possible origine scandinave est la parenté de ce site avec celui de Colletière. Rappelons ce qu'écrivait Frédéric Prodéo : *"De par l'état de conservation et la datation, les comparaisons se tournent immédiatement vers Charavines « Colletière » (lac de Paladru, Isère), [...] Bien que le modèle architectural soit certainement très différent, il est vrai que le mobilier présente d'étroites similitudes, avec une richesse de niveau comtal"*. Il existe une parenté entre les sites de Pineuilh et Colletière. Or, comme il est absurde d'imaginer que le colon de Colletière soit lui aussi d'origine scandinave, celui de Pineuilh pourrait ne pas l'être. Il existe cependant une autre possibilité: si les deux sites se ressemblent, c'est peut-être parce que le colon de Colletière est lui aussi d'origine scandinave.

Nous allons donc étudier cette éventualité et voir, comme nous l'avons fait pour celui de Pineuilh, si le faisceau d'indices (une technique d'enquête absolument conventionnelle) pointe lui aussi vers le monde nordique.

Les éléments en faveur de l'origine scandinave du colon de Colletière.

Les sites de Pineuilh et Colletière se ressemblent et logiquement ce qui était vrai pour l'un, pourrait l'être pour l'autre.

Un site dans les marais.

Comme à Pineuilh, le colon s'est installé dans les marais. *"Je terrain choisi par les colons pour l'installation de Colletière est une presque île marécageuse."* (p.49). C'est-à-dire un endroit où il sera relativement en sécurité. *"Pour s'installer sur ce terrain humide et meuble, les techniques employées sont savantes"* (p.76). Ainsi, le colon n'est pas un novice, mais un expert dans les installations paludéennes comme le sont les hommes du Nord, souvent qualifiés d'hommes des marais. *"Il est relié à la terre ferme par une passerelle en bois"* (p.49). Or, Frédéric Prodéo nous apprend que dix ans après la construction (lorsque la période de troubles se termine), l'îlot est relié à la terre ferme par le même type de passerelle en bois.

Par contre, la structure défensive est différente. A Pineuilh, le colon a entouré son terrain circulaire de douves et sa bâtisse d'une imposante muraille de terre. De son côté, le colon de Colletière se contente d'une palissade. Les deux techniques étaient connues des Scandinaves et le choix de l'une ou l'autre dépend, à notre avis, du contexte politique. En Périgord, le colon craignait pour sa vie et celle des siens. Le pays était ravagé par une guerre civile opposant des Aquitains d'origine scandinave installés dans le pays depuis plus d'un siècle à des Aquitains chrétiens. A Colletière, la situation est très différente : le nouvel arrivant ne s'installe pas dans un pays déchiré par la guerre. Il aurait demandé à un seigneur l'autorisation de s'installer sur ses terres. Il aurait obtenu celle-ci à condition de choisir un endroit où il ne gênerait personne (les marais), mais n'eut pas le droit de construire un château (ce qui aurait constitué un défi à l'autorité de son hôte). Lorsqu'un demi-siècle plus tard, le colon abandonne sa résidence en raison de la montée des eaux du lac, les conditions politiques ont changé et le colon a obtenu la confiance de ses voisins. Il va édifier un château de terre conformément à la pratique de ses ancêtres. Jean François Maréchal⁶, mais aussi Michel Rouche ont toujours estimé que ces châteaux de terre étaient un apport scandinave : *"Michel Rouche présente les vikings comme les innovateurs et les inventeurs du réseau fortifié que*

⁶ Jean-François Maréchal, *La genèse conjointe du donjon et de la motte*, La Ciutat Medieval i Arqueologia, VI Curs Internationald'Arqueologia medieval, 2014 ; *L'Origine viking des mottes castrales*, 1977. dans *Le Pays d'Auge* 3, 4, 5, 6, Lisieux, 1977 ; *Quelques considérations nouvelles sur le problème de l'origine des mottes féodales et la genèse des donjons*, dans *Le Pays d'Auge*, Lisieux, mai, 1978. *Les Mottes Féodales*, dans *Bull. de la Soc. des Amis des Monuments et Sites de l'Eure* 15, 1980, 15-23

formeront les mottes castrales du Xème siècle".⁷

Une charpenterie nordique.

Comme à Pineuilh, le site humide a permis la conservation des bois. Cela a permis une datation dendrochronologique précise. Pineuilh a été construit entre 975 et 981, Colletière entre 937 et 966. Ils sont quasiment contemporains. Or, sur ces deux sites, les charpentiers n'ont travaillé qu'à la hache, ignorant la scie, une invention romaine largement passée au monde franc. *"Les planches sont obtenues par fendage avec hache et coins, sans l'aide d'une scie. Les seules scies retrouvées sont de très petites lames destinées à la fabrication de peignes".* (p.88). Rappelons ce que nous disait Frédéric Prodéo : *"Toutes périodes confondues, la hache est le seul outil utilisé en charpenterie [...] L'utilisation de la scie, appartenant à un système technique et symbolique radicalement différent, n'est absolument pas attestée pour la charpenterie".* Michel Colardelle est bien conscient de cela : *"Il n'est pas inintéressant de noter combien l'artisanat du bois de Charavines, à coup sûr local, est proche de celui des régions germaniques, scandinaves ou slaves"* (p.198). Ce recours méthodique au fendage à l'exclusion de tout recours à la scie, suggère clairement une origine nordique des charpentiers à l'oeuvre sur les deux sites.

Une poterie de médiocre qualité.

La région alpine se trouve dans l'aire d'influence méditerranéenne. Or, la Méditerranée est un monde de potiers. Les amphores étaient le véhicule méditerranéen par excellence pour transporter les marchandises tandis que le tonneau était celui du Nord. Claude Dervieu fait le constat suivant : *"Pendant la période carolingienne, et jusqu'au XIe siècle, la poterie vulgaire ne semble se distinguer encore en rien de la céramique gallo-romaine"⁸*. Logiquement, au regard de la période (fin de l'époque carolingienne) et de la région (sud-est de la France), le colon aurait dû maîtriser l'art de la poterie. Cette carence exclut à nos yeux qu'il puisse s'agir d'un seigneur d'origine locale. Le site de Colletière avec sa vaisselle en bois et la médiocrité de sa céramique n'appartient résolument pas au monde gallo-romain.



Dans son rapport, Michel Colardelle écrit : *"Signalons enfin un cas actuellement unique sur le site et, à notre connaissance non encore répertorié dans la région, à même époque : une cruche pourvue de deux anses et deux becs opposés deux à deux"* (p.221). Il s'agit, à notre avis, d'un élément supplémentaire venant battre en brèche l'hypothèse de l'origine locale du colon. Nous n'avons pas

⁷ Christophe Deutsch-Dumoulin, *L'hivernage viking dans les mondes franc et britannique*, mémoire de recherche en histoire médiévale, 2017. p.23.

⁸ Claude Dervieu, *La poterie au Moyen Âge*, In: Bulletin Monumental, tome 73, année 1909. pp. 40-79; p44.

découvert à quelle région géographique ni à quelle tradition appartient cette cruche, mais il est probable que sa provenance en dirait beaucoup sur l'origine du colon de Colletière. On notera également le constat de Michel Colardelle : *"Aucune tuile n'ayant été découverte sur le site, la toiture était sans doute en chaume de seigle ou de roseau"*. (p. 77). Une nouvelle fois, cet élément nous éloigne de la culture méditerranéenne.

Les artefacts :

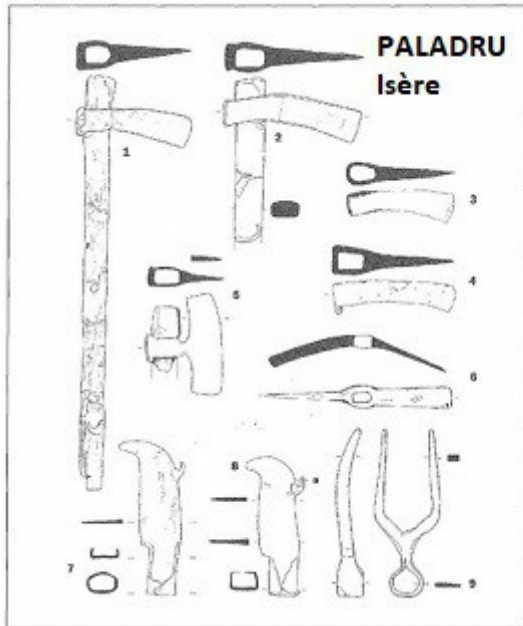
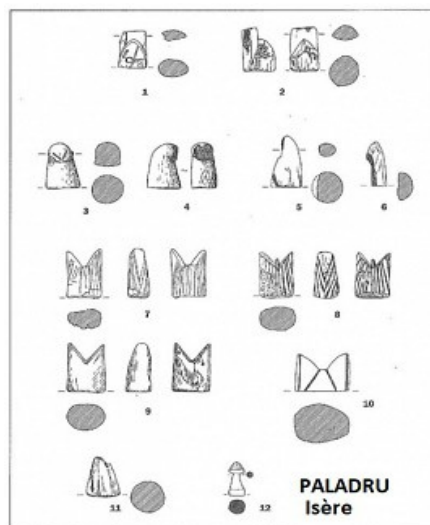


Fig. 217 - La hache TM 2003 346. Site rouennais.
Cliché Stéphane Buis.

**TAILLEBOURG
Charente maritime**

Les outils révèlent des hommes habiles dans le travail du bois, de la forge, du tissage et de la confection de vêtements en cuir comme le sont les Scandinaves. Les cognées et les haches d'équarrissage découvertes à Colletière-Paladru (à gauche) correspondent aux haches de charpentier scandinaves. Ici à droite, hache découverte à Taillebourg, en aval de Saintes sur la Charente.



Les pièces d'échecs de Paladru sont en bois, celles découvertes à Pineuilh sont en os. La confection de la tour correspond à ce que l'on trouve dans les îles britanniques et en Scandinavie.

L'équitation.

De nombreuses pièces d'harnachement et surtout des fers à cheval ont été découverts en quantité sur le site. Nous pensons que les fers à cheval notamment ont pu être confectionnés sur place avec les couteaux. Ces fers sont ondulés dans la tradition scandinave. Les fers à cheval romains ou francs sont lisses *a priori*. La seule raison pour laquelle les fers ondulés ne sont pas considérés comme spécifiquement scandinaves est justement leur présence à Colletière et dans l'est de la France, régions présumées épargnées par les hommes du Nord. Or, l'erreur de l'historiographie est de considérer que l'absence de cités attaquées signifie absence de Vikings. Lothaire était allié aux hommes du Nord -c'est écrit dans les sources- et on peut penser que ceux-ci pouvaient se déplacer librement dans son royaume sans avoir besoin d'attaquer ses cités. Les hommes du Nord étaient des commerçants et le commerce de l'empire transitait par les vallées du Rhône et de la Durance et les cols du Petit et Grand Saint Bernard. Penser que ceux qui vont se rendre maîtres de tous les estuaires d'Occident qui sont autant de routes commerciales n'aient pas songé à les remonter jusqu'en Méditerranée, c'est prendre ces commerçants qui n'ont pas hésité à traverser la Russie et à rejoindre Bagdad pour ce qu'ils ne sont pas.

On a découvert plusieurs pièces d'harnachement, des mors, des éperons, mais pas d'étrier. Or, les Vikings faisaient usage de l'étrier. On pourrait déduire que ce serait un élément en faveur de la non-scandinavité du site. On pourrait aussi conclure qu'aucun étrier n'a été perdu sur ce site. A la différence de l'éperon, l'étrier n'est pas une pièce amovible. On ne le perd pas aussi facilement. Sauf bien sûr sur un champ de bataille, mais nous l'avons dit, Colletière a traversé quatre décennies dans la paix avant d'être submergé par les eaux du lac. Michel Collardelle estime que les colons possédaient de petits chevaux comparables aux chevaux de Mérens. Les chevaux de Mérens sont originaires des Pyrénées et non des Alpes. Cela pourrait donner un indice sur la provenance de ces colons.



La selle en bois découverte est comparée par Michel Collardelle aux selles des hommes du Nord et

à celles -mais ce n'est pas un surprise- présentes dans le beatus de Saint Sever, un document dans lequel on trouve une représentation rarissime des Normands de Gascogne.

La présence de la croix sur la selle entre deux monstres stylisés, mi-loup, mi-chevaux serait le seul signe trouvé sur le site suggérant l'origine chrétienne du colon. Or, il est évident qu'un colon d'origine scandinave souhaitant s'intégrer dans un monde chrétien avait intérêt à afficher des signes chrétiens, une religion qu'il savait indispensable à son intégration.

Les clefs et les serrures.



Les Vikings étaient de grands forgerons et de grands menuisiers : ils maîtrisaient parfaitement l'art de la serrurerie. Des dizaines de clefs ont été découvertes sur le site. Michel Colardelle estime que cela pourrait correspondre à autant de coffres ayant appartenu aux colons. C'est possible, mais nous pensons que comme les lames de couteau et les fers ondulés, les clefs pourraient avoir été produites en quantité à Colletière. D'ailleurs, on a retrouvé un mécanisme intact en bois, mais monté à l'envers et inutilisable. L'artisan l'a donc jeté. Le mécanisme a nécessairement été construit sur place. Le colon était un artisan qui vendait sa production pour nourrir sa communauté.

La monnaie.

Plusieurs monnaies dont une en argent ont été découvertes sur le site, mais aucune monnaie "hachée". Or, les Vikings hachaient la monnaie car c'est le poids de celle-ci qui importait. L'argent haché est fréquent sur les sites vikings. Or, ici, il n'y en a pas. Mais cela pourrait s'expliquer très simplement : un viking est un commerçant itinérant et le seul moyen d'apprécier la valeur d'une monnaie nouvelle, c'est son poids. Les colons de Colletière étaient installés depuis des décennies en France. Ils ne voyageaient plus, mais cherchaient à s'intégrer dans le monde existant. Du coup, ils adoptaient les monnaies locales dont ils faisaient un usage local. Il n'était devenu inutile d'hacher la monnaie pratique dont le seul intérêt était de pouvoir acquérir des marchandises sur des marchés lointains.

Pour résumer, comme à Pineuilh, le colon est un homme à l'aise dans les marais. Comme le colon de Pineuilh, il est un adepte des fortifications en terre. Comme à Pineuilh, la scie de fait pas partie de son monde. Comme à Pineuilh, le colon de Colletière est un piètre potier qui préfère la vaisselle en bois. Si on s'intéresse aux artefacts, on découvre qu'ils appartiennent eux aussi au monde nordique. Tous ces éléments pointent résolument vers l'Europe du Nord. Pourtant Michel Collardelle n'envisage par plus que Frédéric Prodéo la possible origine nordique du colon.

Les deux archéologues présument à chaque fois un seigneur local. A Pineuilh : "*un personnage [...] vraisemblablement issu d'une aristocratie locale carolingienne*" à Colletière : "*vraisemblablement le*

vicomte de la Tour dont la limite sud du territoire s'étend jusqu'au lac". Poser une présomption est parfaitement naturel et légitime. Mais cette présomption n'est qu'une hypothèse qu'il faut réévaluer si on a des éléments venant la mettre en cause. Or, à nos yeux, sur chacun des sites le "caractère nordique" du mode de vie du colon aurait dû inciter les archéologues à douter de l'origine locale du colon. Alors pourquoi aucun des deux archéologues ne l'a fait ?

La vieille hiérarchie historiographique.

Nous ne pouvons que spéculer sur les raisons de ces choix, mais il nous apparaît une cause évidente. Au XIXe siècle, il existait une hiérarchie dans le monde de la recherche. Il y avait l'intellectuel qui émettait des théories, l'historien, et le terrassier qui devait les vérifier, l'archéologue. L'archéologue était un subalterne, mais, depuis des décennies, cette hiérarchie est remise en cause par les progrès de la technologie. Alors que la masse des sources écrites, matière première de l'historien, n'augmente que de manière infinitésimale, les technologies à la disposition des archéologues leur permettent de faire des découvertes extraordinaires, bouleversant les certitudes historiographiques. La découverte d'ossements de souris aux Canaries prouve que les Vikings y sont allés. La découverte du site de l'Anse aux Meadows prouve définitivement que les hommes du Nord ont bien atteint le continent américain. Dernièrement, la découverte des bateaux de Salme en Estonie démontre que l'âge des raids ne débute pas en 793 avec l'attaque de Lindisfarne comme le proclame l'historiographie depuis plus d'un siècle, mais il a débuté bien avant, une découverte qui ne devrait pas tarder -d'ici 5 ans en étant optimiste- à bouleverser le discours convenu sur l'expansion viking et sa chronologie. Aujourd'hui, ceux qui trouvent, ce sont les archéologues. L'archéologue n'a pas à se soumettre aux historiens, c'est aux historiens de s'adapter à l'avancée des connaissances archéologiques et d'en tirer les conséquences. Mais ce n'est pas facile : de tous les chercheurs, l'historien est par nature le plus conservateur, le plus hostile à la nouveauté. Celle-ci n'est pas regardée comme une occasion d'enrichir sa connaissance, mais comme une menace contre la mémoire officielle dont il se considère le gardien.

Les ornières tracées par l'historiographie française.

Dans le sillage de Jules Michelet, l'historiographie française est demeurée ancrée dans l'idée que les Vikings étaient des pillards itinérants réalisant des raids saisonniers et n'ayant aucune ambition politique ni commerciale sur le continent européen. Ce n'est qu'à partir des années 900 que les hommes du Nord victorieux auraient songé à s'installer en Neustrie, l'occasion faisant le larron... Or, depuis près d'un demi-siècle, l'archéologie nous révèle une société nordique commerçante, industrielle, organisée, capable d'intégration, cherchant à se fondre dans l'environnement dominant. L'archéologie nous le dit à longueur de découvertes : partout où ils sont allés, les hommes du Nord se sont installés: en Ecosse, en Angleterre, en Irlande, au Pays de Galles, dans les Orcades, les Féroés, les Shetland, l'Islande, le Groenland et le Vinland. Mais aussi en Russie, en Ukraine, dans les pays Baltes, en Pologne, en Frise et même en France: en Normandie et en Bretagne. Partout, sauf dans le plus beau royaume d'Occident, le premier royaume qu'ils attaquent avec acharnement entre 840 et 864, le royaume d'Aquitaine. Pendant trois décennies, ils vont s'illustrer en Aquitaine et combattre aux côtés de Pépin II. A la mort de Pépin en 864, les combats cessent. Conclusion de l'historiographie: les Vikings, devenus de vulgaires mercenaires sans commanditaire sombrent dans le désœuvrement et abandonnent le plus beau royaume d'Occident qu'ils dominent. Une belle hypothèse qui est acceptée sans discussion.

Or, ils étaient invaincus et manquaient de terres en Scandinavie, pourquoi auraient-ils abandonné l'Aquitaine ? Il existe une autre possibilité : les combats cessent au sud de la Loire car les Francs , épuisés par trois décennies d'affrontements, ont renoncé à les déloger. Cette hypothèse est clairement confortée par les sources, mais niée par une historiographie coincée dans le schéma

dessiné par Jules Michelet

Si l'on s'en tient au discours officiel, les Vikings n'auraient jamais eu d'ambitions politiques dans la moitié sud de la France. Cette conviction a amené l'historiographie normande à négliger l'étude des hommes du Nord au sud de la Loire. Ainsi, en 1971, l'historien Lucien Musset, père-fondateur de l'historiographie normande, écrivait : « *Les raids norvégiens au sud de la Manche, pures entreprises de piraterie, n'ont pas laissé de traces durables, sur la Loire, la Garonne ou le Golfe de Gascogne* ». ⁹ Cette affirmation repose sur l'idée que la France aurait été coupée en deux. Au nord de la Loire, se seraient illustrés les prestigieux Danois, fondateurs de la Normandie; au sud de la Loire, seuls des barbares Norvégiens venus d'Irlande auraient erré en Aquitaine sans rien accomplir de significatif. Cette position de principe est d'autant plus étonnante que les sources franques nous apprennent qu'Asgeir qui prend Rouen en 841 assiège et prend Bordeaux en 848. D'après l'historiographie normande, il serait un Danois digne d'intérêt en 841 et deviendrait un Norvégien sans intérêt en 847... Pas besoin d'avoir fait Normale Sup pour comprendre que quelque chose cloche, pourtant ce postulat est toujours brandi avec ferveur à Caen. Messieurs Colardelle et Prodéo n'ont pas envisagé l'hypothèse scandinave car le cadre historique défini par l'historiographie excluait de l'envisager.

Un contexte historique renouvelé.

Michel Colardelle est hésitant quant à la datation du site. "*Le C14 fournit une date (825+-160 ans), la dendrochronologie une autre (construction des bâtiments entre 939 et 968); les monnaies une troisième (1000-1040). On pourrait penser biensûr que le site a été fondé autour de 950 et qu'il a duré jusque vers 1050; mais la dendrochronologie intervient à nouveau et confirme ce que l'unité typologique laissait entrevoir, c'est-à-dire une durée d'occupation extrêmement faible, de l'ordre de 20 à 40 ans au maximum*" (p.199). Nous estimons que des trois techniques utilisées, la dendrochronologie est la plus fiable. Michel Colardelle estime que le site daterait de 1006. Ne connaissant pas les arguments de Michel Colardelle pour faire prévaloir la date de 1006, nous penchons pour une construction entre 939 et 968.

A priori, la date d'arrivée du colon -que ce soit en 939 ou en 1006- exclut qu'il puisse s'agir d'un colon d'origine scandinave. Les invasions se sont déroulées principalement entre 840 et 911, la vallée du Rhône n'a été attaquée qu'une fois en 860, l'installation à Colletière 79 ou 146 ans après l'attaque viking dans la vallée du Rhône rend la probabilité scandinave très faible. Pourtant, la région alpine était connue des Scandinaves.

La présence scandinave dans le sud-est.

Certes, officiellement, les hommes du Nord ne sont venus qu'une fois dans le sud-est, en 860. Habituellement, on estime que les Vikings, "pillards itinérants" ne sont pas restés dans la région et sont partis en Italie attaquer Luna et Pise. Pourtant les Annales de Saint Bertin précisent qu'en 861 : "*Charles (le Chauve) [...] s'avança en Bourgogne avec sa femme jusqu'à la cité de Mâcon. Il était appelé par quelques-uns contre les Normands pour prendre la domination de la Provence*". On déduit de cette information que les Vikings qui ont attaqué la région l'année précédente ne sont pas repartis comme on l'admet un peu trop facilement et qu'ils inquiètent suffisamment certains Grands de Provence pour qu'ils fassent appel à Charles le Chauve, rival de leur roi Charles de Provence, pour les chasser. Ce texte suggère clairement que les hommes du Nord sont restés dans la région au moins quelques mois après leur attaque, et cela avec l'accord de Charles de Provence (845-863), fils de leur allié Lothaire dont le royaume était convoité par Charles le Chauve. Comme lors de la prise de contrôle de la Gascogne en 840, les Danois auraient "pris le contrôle" de la vallée

⁹ Lucien Musset, *Les Invasions : le second assaut contre l'Europe chrétienne (VIIIe – XIe siècles)*. Paris. Presses universitaires de France. 1971. 132.

du Rhône pour protéger le royaume de leur allié Charles de Provence. On ne trouve aucune trace de textes évoquant une victoire sur les hommes du Nord dans la vallée du Rhône. Rien n'interdit donc qu'ils soient restés plusieurs années, voire plusieurs décennies dans la région. Cette présence dans la vallée du Rhône doit, à notre avis, être mise en relation avec leur présence en Aquitaine, royaume qui s'étendait jusqu'à la vallée du Rhône : Nîmes était une cité d'Aquitaine!¹⁰

La présence viking en Aquitaine.

D'après Saxo Grammaticus et la chronique de Lejre, les Danois étaient présents en Aquitaine dès les années 770. Cette présence est confirmée dans les années 793, 795 et 816 par des sources arabes espagnoles¹¹. Ces textes précisent que les Scandinaves sont alliés avec les rois chrétiens des Asturies et de Pampelune contre les Sarrasins. Ils sont donc là de manière pacifique, *a priori* pour des raisons commerciales. On peut penser que de la même manière, ces commerçants vont nouer des alliances avec Pépin d'Aquitaine et Bernard de Septimanie, tout deux opposés à Louis le Pieux. Pourtant, en 840, ils prennent le contrôle de la Gascogne¹². Contrairement à la lecture conventionnelle, nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une invasion. En novembre 839, Pépin II d'Aquitaine avait été capturé par l'empereur Louis le Pieux qui entendait s'emparer de la Gascogne rebelle. Lorsque les hommes du Nord s'emparent de la Gascogne cinq mois plus tard, ce n'est pas pour s'approprier le pays, mais pour empêcher que le pays de leur allié retenu prisonnier à Aix-la-Chapelle ne tombe entre les mains de son geôlier. Les Normands vont soutenir Pépin jusqu'à sa mort en 864. Cette alliance est évoquée par trois mentions par les Annales de Saint Bertin. En 864, les hommes du Nord invincibles n'avaient aucune raison de quitter un pays tombé sous leur domination. Ce royaume s'étendait de la Loire aux Pyrénées et de l'océan à la vallée du Rhône : les maîtres de l'Aquitaine étaient également maîtres de la côte méditerranéenne de la Septimanie. Cette dernière lecture est confirmée par les mentions faites des Vikings en Aquitaine entre 860 et 980¹³. Ainsi, en 867, Charles le Chauve confie à Vulgrin, comte d'Agen, les cités de Périgueux et d'Angoulême afin de constituer, selon les mots de l'historien Léonce Auzias¹⁴, une "marche militaire encadrant les Normands de la Charente et de la Garonne" qui occupent manifestement Saintes et Bordeaux. En 876, l'évêque de Bordeaux a abandonné son siège à cause de "l'infestation des païens" et en 887, il refuse toujours d'y retourner. Les hommes du Nord se sont rendus maîtres de la Gascogne en 840 et le resteront jusqu'à leur défaite près de Dax en 982¹⁵. Il suffit de lire les sources pour le comprendre. A cette date, Gascons et Navarrais réunis écrasent les Vikings de Gascogne.

L'exode des colons scandinaves d'Aquitaine.

Cela faisait des décennies que les hommes du Nord étaient installés en Gascogne et qu'ils épousaient des femmes autochtones. Les descendants des guerriers vikings étaient devenus des Gascons. On peut penser que cette défaite va entraîner un départ de colons gascons d'origine scandinave, principalement vers les îles britanniques, la Normandie ou l'Espagne. D'autres choisissent de rester sur une terre qui est devenue la leur. Ceux qui restent, les textes gascons le disent clairement, font l'objet de discriminations et d'une ségrégation organisée par le nouveau

10 En 892, Nîmes faisait partie de la Gothie dont la capitale était Toulouse, et la Gothie, anciennement Septimanie, faisait partie du royaume de Pépin II. In Richer de Reims, *Libri quatuor*, Lib. I, VII-X, éd. Abbé Migne, *Patrologie Latine*, 138. *Quatre livres d'histoire* (991-998), connus sous le nom d'*Histoire*, cette chronique n'a été redécouverte qu'en 1833 par Georg Heinrich Pertz Livre I, VII.

11 Joël Supéry, *Le premières mentions, l'oubli des Madjous d'Aquitaine*, 14 juillet 2021.

12 Joël Supéry, *"La vraie fausse invasion de la Gascogne"*, Etude critique, partie 2, Academia, 21 juillet 2021

13 Joël Supéry, *La présence scandinave en Gascogne*, Etude critique de la thèse de Stephen Lewis, Part 3, 20 août 2021

14 Léonce Auzias, *L'Aquitaine carolingienne* (1938). Monein. Princi Negue. 2003

15 Joël Supéry, *La fin de la période viking en Gascogne*, Etude critique de la thèse de Stephen Lewis, Part 4, 10 sept 2021

comte de Gascogne soucieux de "mobiliser" son peuple contre un bouc-émissaire bien commode¹⁶. Nul doute que les plus riches vont faire l'objet de spoliations. Les colons scandinaves sont des *bondi*, des hommes libres et certains ont sans doute préféré partir plutôt que de subir ces humiliations. L'installation à Colletière qu'elle ait lieu en 939, en 976 ou en 1006 pourrait correspondre à l'installation d'un Scandinave venu de l'ouest pour échapper à l'oppression des vainqueurs ou simplement à un conflit.

Conclusion

Que le colon s'installe au lac Paladru en 939, peu après qu'il aient été chassés de Saintonge en 928, ou en 1006, après la défaite de Taller en 982, cela ne change pas grand chose. Les deux cas de figure sont possibles au regard des sources et peuvent expliquer sans problème le caractère "nordique" de cette implantation coloniale. Ainsi, le contexte historique et la géographie ne permettent pas d'exclure *a priori* l'origine scandinave du colon de Colletière, une origine qui expliquerait toutes les "anomalies nordiques" relevées sur ce site.

Sur un site colonisé par un seigneur local, on aurait dû découvrir de la céramique de qualité, des tuiles "romaines", des traces de sciage, des signes religieux en quantité et des tombes chrétiennes. Et surtout, si le seigneur avait une origine locale comme le suggère Michel Colardelle, pourquoi se serait-il installé sur une terre insalubre ? S'il était chez lui, pourquoi n'a-t-il pas choisi une situation avantageuse dès son installation initiale ?

De manière remarquable, ce colon, à l'image des Scandinaves, maîtrisait parfaitement les techniques de construction dans les marais. Or, depuis le Néolithique aucune autre installation -notamment romaine- n'a été identifiée sur le lac Paladru avant celle de l'an Mil. Aucun colon chrétien n'avait jamais éprouvé l'envie de s'installer dans cette zone insalubre. L'installation d'un chrétien, *a fortiori* quelqu'un originaire du pays à Colletière, paraît plus que douteuse. Le colon ne s'est pas installé là en colon "conquérant", mais en colon "toléré".

Ces multiples anomalies sont inexplicables avec un seigneur d'origine locale. Elles le sont beaucoup plus avec un colon d'origine étrangère, et plus précisément nordique.

Nous pensons que Michel Colardelle a raison. Ce chevalier-paysan est emblématique d'une période, mais nous pensons que ces chevaliers-paysans venant bousculer la société foncière héritée de Rome n'auraient pour l'essentiel -et du moins au début- pas été des autochtones, mais des colons d'origine étrangère, des colons d'origine scandinave soucieux de rester des hommes libres dans un monde romano-carolingien en pleine déliquescence. La motte castrale, une technologie mise au point par leurs ancêtres, va devenir l'outil principal de l'affirmation de leur indépendance. Comme le dit Michel Rouche, ils seront imités.

Quant à l'origine géographique, elle serait dans l'ouest de la France. Les chevaux de Mérens sont originaires des Pyrénées, et la carafe de terre cuite, qui n'appartient pas à la culture locale, pourrait nous en dire plus sur l'origine probable du colon.

Pour résumer, le colon de Colletière était un étranger avec des traditions nordiques qui aurait pu avoir rejoint les Alpes après avoir quitté l'Aquitaine dans une période de reflux politique où la situation des colons d'origine scandinave devenait compliquée. Il serait contemporain du colon de Pineuilh qui fera un autre choix, celui de rester en attendant la fin des troubles pour reprendre une vie normale. L'hypothèse peut être discutée, mais elle reste légitime.

Nous pensons qu'il est désormais impossible d'étudier un site du Haut Moyen Âge en France en faisant abstraction de la possibilité scandinave. Celle-ci doit être envisagée -même dans les zones non ravagées par les hommes du Nord- et doit être évaluée non pas en fonction de clichés élaborés par le Roman national, mais d'après les éléments objectifs trouvés par l'archéologue sur le terrain.

16 Joël Supéry, *La Saga des Vikings, une autre histoire des invasions*, Autrement, 2018, Le sort des vaincus, p. 185 et s.